

## RÉUNION PUBLIQUE DU 20 NOVEMBRE 2024

### --- COCONSTRUCTION AMÉNAGEMENT DU SQUARE DE LA SCIERIE ---

#### Objectifs de la réunion :

- > Permettre aux habitants d'exprimer leurs besoins
- > Établir collectivement avec les riverains les usages souhaités et ceux non souhaités sur ce futur espace public de proximité

#### Première étape de la réunion :

##### *Recontextualisation et rappel historique*

- Un terrain qui a vécu plusieurs types d'occupation : une scierie dont l'activité a cessé en 1990 puis une société immobilière à partir de 1993 qui a ensuite revendu ses parcelles à la Ville de Talence l'année suivante. Cette dernière a alors réaménagé la parcelle en une aire de stationnement comptant 130 places, un terrain de basket et un square public comprenant des jeux pour les enfants.
- Dernière modification en date : la construction d'un immeuble abritant une résidence sur une partie de la parcelle.

#### >> Remarques des habitants :

Dans un premier temps, ils font remonter des problématiques de stationnement. Les origines sont diverses : les habitants de la résidence s'y garent ainsi qu'une flotte de voitures de location ou encore des véhicules d'entreprises.

Cependant l'avis est nuancé puisque certains habitants estiment n'avoir jamais vu le parking (ex-parking de la salle de la Médoquine) plein et estiment même qu'il est souvent peu occupé.

#### Deuxième étape de la réunion :

##### *Constats de l'existant*

- Depuis la construction d'un immeuble, une grande partie de la zone dédiée aux espaces verts a disparu et il reste peu de végétation existante. La zone de stationnement a également été amputée pendant la zone de travaux pour le dépôt du chantier.
- La Ville rappelle que dans une zone de 800 mètres autour du site, soit environ 10 minutes à pied, on observe déjà la présence de nombreux sites de repos et de jeux, pour certains en cours de requalification (place Zola, place A.Thomas), avec un travail important de végétalisation et de modernisation des aires de jeux.

- **Le but de la réunion d'aujourd'hui : déterminer l'espace accordé aux stationnements de véhicules et celui attribué aux aménagements et à la végétalisation.**

**Actuellement, superficies à aménager à la suite du découpage foncier avec la nouvelle copropriété :**

**> 1500 m<sup>2</sup> d'espace restant pour le stationnement : soit environ 60 places**

**> Environ 600 m<sup>2</sup> restent disponibles en fond de parcelle derrière la construction pour un aménagement d'un espace de proximité dédié aux habitants des rues proches**

**>> Remarques des habitants :** l'un d'eux soulève la problématique de la chaleur à cause du bitume, d'où la nécessité de végétaliser. Concernant le devenir des places de stationnement, un autre évoque la possibilité de distribuer un questionnaire pour savoir si les gens utilisent vraiment le parking.

Les discussions sur le stationnement font émerger une thématique plus large sur la politique de la Ville concernant la réduction de la place de la voiture : François Jestin, adjoint en charge du stationnement et de la circulation, prend alors la parole pour expliquer que la Ville tient à favoriser un meilleur partage de la voirie pour l'ensemble des modes de déplacement. Le but n'est pas d'en privilégier un, mais de répartir l'espace équitablement, en tenant compte des problématiques de tous les usagers. Il y a donc un équilibre à trouver.

Revenant sur le parking du square, l'idée serait donc de maintenir des places mais d'en supprimer un maximum au niveau de la résidence, pour la vue des résidents. Les habitants souhaitent a priori que la partie du parking qui déborde sur la partie espace vert soit intégrée au parc. La Ville précise aux habitants que cette partie étant goudronnée, il sera nécessaire de la décroûter, ce qui représente un coût important.

Concernant les arceaux vélo, la Ville pointe la nécessité de garder un emplacement bitumé. Il est donc évoqué l'idée de les placer vers l'entrée du parc.

La question de l'éclairage est également soulevée : ce dernier sera éteint à la fermeture, soit dès 19h l'hiver et 21h l'été. La Ville indique que les mâts existants ne seront pas nécessairement gardés et que le réaménagement du square donne l'occasion de repenser l'éclairage.

Enfin, des habitants s'inquiètent que le parc soit laissé en libre accès la nuit. La Ville précise que, comme tous les parcs de son territoire, il sera fermé le soir. Les habitants de la résidence signalent qu'ils bénéficient d'un accès privé au parc. La Ville doit se rapprocher du syndic pour veiller à ce que cet accès soit également verrouillé aux horaires de fermeture du parc.

**Troisième étape de la réunion :**  
**Propositions d'idées d'aménagement**

La Ville propose :

- **Le maintien du parking pour les besoins de stationnement du quartier pour environ 50 places**
- **L'installation d'arceaux vélos**
- **Des jeux pour les tout-petits : 0-3 ans**
- **De la végétalisation**
- **Un espace de convivialité avec mobilier urbain : assises, poubelles, etc...**

**> Budget prévisionnel maximum : 120 000€ TTC**

Les habitants sont alors amenés à partager leurs envies pour le devenir du square, mais aussi ce qu'ils refusent d'y voir :

Ce qu'on aimerait	Ce qu'on ne veut pas
<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeux pour les 10-14 ans mais sans terrain de basket</li><li>• Éclairage dans le parc jusqu'à sa fermeture</li><li>• Clôture du parc</li><li>• Plus de végétalisation pour plus de fraîcheur</li><li>• Supprimer le carré en enrobé devant la résidence et l'intégrer dans le square</li><li>• Conserver une partie en stationnement (places visiteurs de la résidence) : nombre de places à déterminer et passage du parking en zone bleue demandé</li><li>• Proposition de régler en zone bleue dès maintenant pour estimer le nombre de places réellement utilisées par les résidents ? Nécessite de vérifier la capacité juridique à le faire</li><li>• Végétaliser aussi la partie stationnement : diminution du nombre de places pour planter</li><li>• Végétaliser le mur pour éviter les tags</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conserver la totalité des 60 places actuelles de stationnement et l'enrobé</li><li>• Un éclairage mais pas la nuit</li><li>• Un passage pour entrer dans le parc devant la façade de l'immeuble : réfléchir à l'accès/cheminement jusqu'au parc</li><li>• Attention à l'accès du parc par la résidence : possibilité de faire une convention pour préciser que l'accès au parc est fermé aussi aux résidents le soir</li></ul>

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Aspect intergénérationnel du parc : rajouter des jeux pour tous les âges et penser au 3<sup>e</sup> âge (fitness)</li><li>• Point d'eau pour la fraîcheur ou pergola végétalisée</li><li>• Mobilier urbain : 1 seule table (qui peut faire table ping pong), boîte à lire</li><li>• Garder une seule entrée si c'est possible au niveau de la circulation</li></ul> |  |
|---|--|

- **Prochaine étape : 1<sup>er</sup> trimestre 2025**

Propositions de variantes d'aménagement par les services selon les retours exprimés lors de la concertation et dans le budget prévisionnel estimé. Traduction opérationnelle des besoins exprimés.